



**Procès-verbal
de la rencontre
du mercredi 18 octobre 2017**

Présences

Parents

Alarie, Christine	Huard, Mélanie
Archambeault, Sonia, vice-présidente	Lambert, Suzie, présidente
Bédard, Karine	Lussier, Hélène
Bureau, Stéphanie	Ménard, Sara
Caron, Annie	Perras, Jean-Claude
Charbonneau, Annie	Plaisance, Simon
Davignon, Kaïna	Richard, Isabelle
Foisy, Josée	Thibault, Janie

Organismes

Blanchard, Josée - personnel professionnel
Bonneau, Lynda - représentante DG
Mousseau, Saskia - représentante directions et secrétaire
Thibault, Janie – CIUSSSE-CHUS

Absences

Charbonneau, Claudie, CISSSMO	Filion, Simon
D'Amour, Marie-France CISSSMO	Prémont, Sylvie, CIUSSS de l'Estrie - CHUS

1. ACCUEIL ET MOT DE BIENVENUE

Madame Lambert souhaite la bienvenue à tous. Nous faisons circuler la feuille avec les coordonnées pour les membres afin que ceux-ci puissent vérifier si les informations sont exactes. Nous avons des observateurs (gens du public) ce soir.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Nous ajoutons le point « questions » en douzième place. Un parent souhaite le fonctionnement pour les aides technologiques. Ce point est ajouté à varia.

Madame Bonneau s'informe auprès des membres pour connaître le nombre de gens intéressés à avoir les copies à faire pour l'ordre du jour des rencontres ainsi que les

procès-verbaux tout au long de l'année.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par madame Janie Thibault et appuyée par madame Mélanie Huard.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 27 SEPTEMBRE 2017

L'adoption du procès-verbal est proposée par madame Sonia Archambeault et appuyée par madame Hélène Lussier.

4. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Il n'y a pas de suivi au procès-verbal de la dernière rencontre.

5. ÉLECTION – POSTES DE PRÉSIDENTE ET VICE-PRÉSIDENTE

Madame Suzie Lambert propose que Madame Lynda Bonneau soit présidente des élections, que Madame Saskia Mousseau soit secrétaire des élections et que mesdames Josée Blanchard et Mélanie Huard soient scrutatrices.

Madame Isabelle Richard propose les nominations de présidence, secrétaire et des scrutatrices d'élection et appuyées par Madame Sarah Ménard.

Madame Bonneau présente les postes en élection : présidence et vice-présidence.

Présidence (poste d'un an) :

Madame Lambert est intéressée à poursuivre son mandat à la présidence, mais désire laisser la chance à tous de se proposer. Il n'y a pas d'autres propositions.

ADOPTÉ à l'unanimité.

Vice-présidence (poste de deux ans)

Madame Sarah Ménard propose madame Hélène Lussier
Madame Sonia Archambeault se propose.

Madame Hélène Lussier cède sa place à madame Sonia Archambeault est nommée vice-présidente. Madame Archambeault se présente afin que les membres la connaissent davantage.

ADOPTÉ à l'unanimité.

6. RÉVISION DE LA RÉGIE INTERNE

Mesdames Suzie Lambert et Lynda Bonneau présentent la régie interne et madame Lambert en fait la lecture. La régie interne est la façon de fonctionner dans le comité et le mandat du comité est précisé. Nous regardons le mandat, la composition du CCSEHDAA, l'organisation, les réunions et le budget de fonctionnement.

Certains ajouts et modifications sont proposés afin de compléter la révision de la régie interne.

Mandat

Ajout du point suivant : le CCSEHDAA doit proposer un représentant commissaire parent ayant un enfant handicapé reconnu par le Ministère de l'Éducation au comité de parents aux deux ans.

Composition du CCSEHDAA

Ajout du pont suivant : le représentant commissaire parent doit avoir un enfant handicapé reconnu par le Ministère de l'Éducation.

Organisation

Parole au public : il est précisé qu'une personne du public peut toujours assister aux rencontres. Toutefois, celle-ci n'a pas de droit de parole et de vote.

Les réunions

« Pour qu'une réunion puisse se tenir valablement, le président doit constater s'il y a quorum, c'est-à-dire que le nombre de représentants des parents est égal ou supérieur au nombre de représentants non parents, et que le directeur général ou son représentant soit présent. »

Ce changement est proposé par madame Mélanie Huard et appuyé par madame Kaïna Davignon.

Budget de fonctionnement

Nous convenons que les frais de déplacement seront les mêmes que les employés de la Commission scolaire.

7. CALENDRIER DES RENCONTRES 2017 – 2018

Mesdames Lynda Bonneau et Suzie Lambert vérifient, avec les membres, si le calendrier des rencontres convient à tous.

- 29 novembre 2017
- 7 février 2018
- 4 avril 2018
- 2 mai 2018
- 6 juin 2018

Ce calendrier convient à tous les membres. Le calendrier sera envoyé aux membres.

8. AFFECTION DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES

Madame Lynda Bonneau nous présente la répartition des services en nombre de personnes. Deux changements ont été apportés suite à l'envoi du document. Madame Bonneau nous les souligne et le document à jour nous sera envoyé à nouveau.

Certains membres se questionnent sur les formations que les professionnels reçoivent chaque année. Madame Bonneau va regarder chaque instance syndicale et nous revenir au comité.

9. PORTRAIT DES CLASSES ET SERVICES SPÉCIALISÉS

Madame Lynda Bonneau nous présente le portrait des classes spéciales et services spécialisés du primaire et du secondaire pour l'année scolaire 2017-2018.

Madame Bonneau explique les types de classes suivants au primaire :

- Oasis (difficulté de comportement ; l'élève fait un séjour dans ce service) ;
- DGA (difficulté grave d'apprentissage ; deux ans de retard cumulés en français et en mathématique dans les quatre compétences et un minimum d'âge - 9 ans - ; ratio de 15 élèves), DIL (déficience intellectuelle légère ; l'élève doit avoir un diagnostic d'un psychologue ; deux points de services, ratio de 15 élèves) ;
- DIM (déficience intellectuelle moyenne à modérée : deux points de services; ratio de 12 élèves) ;
- DIP (déficience intellectuelle profonde : un point de service au primaire ; ratio de 6 élèves) ;
- ESI (enseignement structuré individualisé : TSA –trouble du spectre de l'autisme, ratio de 7 élèves) ;
- ESI maternelle (ratio de 6 élèves) ;

- Krysalide (difficulté sévère au niveau du trouble de l'attachement ; deux points de services ; les élèves présentent des grandes difficultés au niveau du comportement ; ratio de 7 élèves ; l'élève est dans cette classe pour deux ans) ;
- Service Hybride (ce n'est pas une classe ; aucun problème de comportement ; TSA ; support à l'élève ; maintien au niveau académique) ;
- Orchidée (élèves qui ont repris leur préscolaire et/ou la première année et pour lesquels nous sommes en recherche d'un diagnostic ; un point de service ; ratio de 10 élèves ; l'élève est dans cette classe pour deux ans).

Pour le secondaire :

- Relais (même service que l'Oasis au primaire ; comportement difficile ; un point de service ; maximum de 12 élèves en même temps) ;
- DIM (3 points de services, ratio de 14 élèves) ;
- DIP (un point de service, ratio de 6 élèves) ;
- ESI (12 classes au secondaire ; ratio de 8 élèves).

Un parent demande si un jour il y aura une école spécialisée afin de centraliser les élèves des classes spéciales. Madame Bonneau répond que ce n'est pas le choix qu'a fait la Commission scolaire et le Ministère de l'Éducation à cet effet en raison de l'inclusion sociale importante à faire vivre aux enfants. Le Centre Régional Intégré de Formation, ancienne école Saint-Benoit, accueille tous les élèves adultes ayant une déficience puisque c'est le seul centre adulte de notre Commission scolaire.

La classe Hybride sera présentée au CCSEHDAA à la prochaine rencontre par deux conseillères pédagogiques.

10. MESURES DE SOUTIEN

Madame Lynda Bonneau nous présente le budget pour la rémunération des employés de soutien (éducateurs spécialisés et préposé aux élèves handicapés).

Une classe spécialisée coûte un minimum de 200 000 \$ par année.

11. BUDGET DU COMITÉ

Madame Suzie Lambert nous présente le budget. Nous avons un budget de 2000 \$ pour l'année 2017-2018. L'exécutif va planifier la distribution du budget et va présenter la planification au comité.

12. QUESTIONS

Parole au public : les classes ESI, est-ce pour des cas seulement lourds? Non, l'enfant s'y retrouve selon ses besoins.

13. CORRESPONDANCES

Il n'y a pas de correspondance. Quelques détails techniques seront à régler. Il est suggéré de placer un numéro de téléphone sur le site Internet.

14. MOT DE LA DÉLÉGUÉE ET DE LA COMMISSAIRE

Les mêmes personnes sont nommées en poste. Un sous-comité sera formé au sein du CCSEHDAA afin de se pencher sur les formations. Les publicités pourraient être placées sur le comité de parents.

Il n'y a rien au niveau de la commissaire. Toutefois, il faut regarder les courriels sous peu en lien avec les territoires scolaires.

15. CONFÉRENCES

Madame Mélanie Huard parle d'une conférence webinaire offerte par la FCQP dont le sujet est « Pour une école qui répond aux besoins de tous les enfants » et qui se tiendra le mercredi 28 février 2018 de 19 h à 21 h au coût de 25 \$ par personne membre du comité EHDAA d'une commission scolaire.

16. VARIA

Fonctionnement pour les aides technologiques

Madame Bonneau va apporter des précisions à la prochaine rencontre.

Substitut au comité de parents

La personne déléguée au comité de parent se présente aux membres du Comité et est invitée aux rencontres de l'exécutif. Il y a environ une rencontre aux deux semaines. Madame Sarah Ménard est déléguée. Le substitut peut assister à toutes les rencontres sans droit de vote si la personne déléguée est présente. Les rencontres ont lieu les jeudis à 19 h. Madame Stéphanie Bureau est intéressée à remplir le mandat du substitut.

Site Internet

Point déjà traité plus tôt dans la rencontre.

Sous-comité de parents

Madame Sarah Ménard souhaite un sous-comité au niveau des formations. Madame Josée Foisy explique ce qu'est ce comité. Madame Karine Bédard est intéressée ainsi que madame Patcy Ruel Pion. Madame Josée Foisy désire également en faire partie.

Madame Sarah Ménard souligne qu'il serait intéressant d'annoncer au plus grand nombre de parents les informations du CCSEHDAA.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.

La levée de l'assemblée est proposée madame Kaïna Davignon par et appuyée par madame Saskia Mousseau à 22 h 04.

Madame Suzie Lambert,
Présidente